

Un congé de paternité pour les indépendants?

C'est la fête des pères, ce week-end. Ecolo a songé aux papas indépendants. Et il n'est pas exclu que le gouvernement suive.

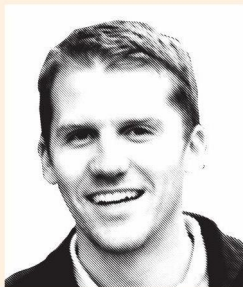
BENOÎT MATHIEU

Il rigole. «C'est vrai, je suis encore un peu le petit nouveau à la Chambre. Je crois toujours qu'une proposition de l'opposition peut passer, sans une sorte de 'grand deal politique' en amont. Quand je dis cela, certains de mes collègues sourient.» N'allez toutefois pas taxer trop vite Gilles Vanden Burre (Ecolo) de grand naïf. Parce que la proposition de loi qu'il vient de déposer au Parlement va dans le sens de l'action gouvernementale: aligner, tant que faire se peut, les prestations sociales des indépendants sur celles des salariés. «Et puis, c'est pile poil dans une des thématiques qui nous sont chères, complète le jeune député: la qualité de vie des indépendants et des entrepreneurs.»

La suggestion d'Ecolo se situe dans la lignée de l'allongement du congé de maternité des indépendantes. Le constat? Les pères salariés ont droit à un congé de paternité de dix jours – payé par l'employeur à 100% les trois premiers jours et, pour la suite, à 82% du salaire (plafonné) par la mutuelle. Les pères indépendants, eux, n'ont droit à rien du tout.

«Si l'on prétend vouloir encourager l'entrepreneuriat au féminin, il faut inclure les papas dans cette politique.»

GILLES VANDEN BURRE
DÉPUTÉ ÉCOLO



La solution poussée par les Verts? Vous vous en doutez: l'instauration d'un congé de paternité pour les indépendants. Dix jours (extensibles en cas d'hospitalisation prolongée du nouveau-né), à prendre dans les trente jours qui suivent l'accouchement, et dont les dates doivent être transmises à l'organisme assureur. Payés au forfait de 449,32 euros brut par semaine – la même allocation que perçoit une femme indépendante durant son congé de maternité.

Des propositions d'ici 2019

Tout cela aura un coût, évidemment. Willy Borsus (MR), le grand manitou des indépendants au sein de l'équipe Michel, a demandé à son administration de chiffrer ce que coûterait un congé de cinq jours: 4,6 millions en base annuelle. Soit, pour dix jours, 9,2 millions. «Mais cela, c'est si tout le monde prend l'entièreté de son congé, précise Gilles Vanden Burre. Ce qui ne sera pas le cas. C'est pourquoi nous estimons le coût de notre proposition à 4,6 millions.»

Oui, vous avez bien lu. Le député a déjà interpellé Willy Borsus au Parlement sur la question, en avril dernier. Le ministre ne fermait pas la porte, mais signalait que cela ne figurait pas parmi les premières priorités des secteurs qu'il avait consultés. «Nous n'avons pas la même lecture, défend Gilles Vanden Burre. La première difficulté des indépendants est justement la conciliation entre vies privée et professionnelle. En la matière, aligner les droits des indépendants sur ceux des salariés relève d'une certaine égalité. Mais surtout, si l'on prétend vouloir encourager l'entrepreneuriat au féminin, il faut inclure les papas dans cette politique. Ils ont aussi un rôle à jouer.» Ecolo compte insister: cette proposition deviendra sa priorité au sein de la commission «Economie».

Au cabinet de Willy Borsus, on confirme que le ministre est ouvert à la réflexion. D'ailleurs, d'ici la fin de la législature, il viendra avec des propositions portant sur le congé de paternité pour les indépendants. Dont le sort dépendra toutefois de l'accueil que lui réserveront les organisations représentant les principaux concernés. Et, évidemment, des budgets qui pourront être débloqués.